



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

HYGIENE SECURITE ET MEDECINE DE PREVENTION

REUNION DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE SPECIAL (CHSS) DES TRIBUNAUX ADMINISTRATYIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL du 28 mars 2014

Présidé par M. SENERS, secrétaire général du Conseil d'Etat, assisté de M. FREYDER, DRH du Conseil d'Etat et de Mme KIMMERLIN, secrétaire générale des TA et CAA, le CHSCT spécial des juridictions administratives et des cours administratives d'appel s'est réuni le 22 mars 2014.

Y participaient vos représentants FO : Patrick Fouinneteau et Colette Goussi, titulaires et Mme Josiane Milland-Lallane, suppléant.

L'ordre du jour a été examiné point par point :

Le procès verbal de la séance du CHSCT du 22 novembre 2013 a été approuvé sans observation particulière.

Bilan d'activité du CHSCT pour l'année 2013 et programme de prévention des risques professionnels pour l'année 2014.

M. Feyder dresse un rapide bilan de l'activité du CHSCT :

- 7 juridictions ont été visitées dont le TA de Rennes avec une délégation restreinte.

Les points forts de l'activité du CHSCT au cours du dernier semestre :

- 3ème rencontre annuelle des assistants de prévention.
- mise en place des correspondants de sûreté.
- trois séances plénières
- enquête sur les conditions de travail dans les juridictions administratives
- travail sur l'ergonomie, la médecine du travail et la présence de défibrillateurs ;
- sensibilisation des greffiers en chef et des chefs de juridiction sur les conditions de travail.
- médecine de prévention
- programme annuel de prévention pour 2014
- prévention des risques psycho-sociaux
- travaux sur l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.
- télé-recours
- animation du réseau santé et condition de travail : Forum internet.

FORCE OUVRIERE note que le bilan est satisfaisant et riche de son calendrier.

Suivi des visites effectuées dans les juridictions par le CHSCT :

Marseille : (12 septembre 2013) : efforts à faire pour l'accessibilité des travailleurs handicapés. Meilleure signalétique nécessaire. Rafraîchissements à envisager. Complexité en raison de nombreux locaux. Sur 77 observations, 36 ont été traitées.

Grenoble : (17 octobre 2013) : 3 bâtiments. 2 d'entre eux sont reliés. Nécessité d'améliorer l'accessibilité des travailleurs handicapés (salle d'audience, bâtiments annexes et sanitaires). 36 préconisations ont déjà été traitées.

Rennes : visite d'une délégation restreinte le 10 12 2013. Visite des zones en travaux. Les conditions de travail des personnels sont délicates. Des travaux d'une telle ampleur sur un site occupé ne devraient plus se produire.

Patrick Fouinneteau pour **FO remercie l'administration d'avoir accepté sa proposition de visite de décembre qui a été très profitable. La visite de la délégation réduite du CHS a eu un effet accélérateur auprès des prestataires de service en charge de la fin des travaux.**

M. Seners indique être en recherche d'une date pour l'inauguration à laquelle les membres du CHSCT seront invités. Un nouveau président est nommé depuis janvier 2014

Suivi des mesures relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

Présentation des registres de santé et de sécurité au travail des TA et des CAA (inscriptions du 1^{er} octobre 2013 au 31 janvier 2014)

Lors de leur examen une attention particulière a été portée sur le nettoyage des locaux. Des contrôles réguliers sont à faire.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que les marchés récemment contractés auprès de l'UGAP ne sont absolument satisfaisants et que dans certaines juridictions la propreté des locaux laisse véritablement à désirer.

Mme Brami recommande l'aération régulière des locaux. Une fiche sera établie pour le prochain CHSCT.

Bilan et perspectives des interventions de la Direction des affaires immobilières du Conseil d'Etat.

Les grands thèmes : - l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées,
- la signalétique.

La situation de Fort de France :

Le choix avait été fait de réinstaller le TA dans un nouveau bâtiment construit à cet effet, mais de grandes craintes (dérives financières et dérives du calendrier entraînant une réinstallation à une date non convenable) ont interrompu le processus de construction.

Recherche d'une solution de location : deux options / un IMG ou un immeuble de 6 étages.

Mise aux normes des locaux pour l'accessibilité des personnes handicapées :

Le gouvernement envisage d'allonger les délais. Le Conseil d'Etat avait provisionné les crédits pour effectuer les travaux. Il est assez exemplaire dans la mise aux normes.

Diffusion d'une charte de sûreté dans les juridictions administratives :

M. Seners informe du départ de M. Cazeneuve, directeur du service accueil et sécurité, pour St Pierre et Miquelon, en qualité de chef de cabinet du Préfet. Un chef de département lui succèdera qui sera l'adjoint du directeur de l'équipement et sera placé sous l'autorité de M. Canin.

Ce départ a entraîné une diffusion plus rapide de la charte.

FORCE OUVRIERE propose que cette charte soit présentée lors de la réunion des agents de sûreté et des assemblées générales des greffes.

M. Seners s'engage à en parler lors de la réunion des greffiers en chefs.

Bilan des accidents de service survenus aux magistrats et aux agents des greffes des juridictions administratives (période du 1^{er} octobre 2013 au 31 janvier 2014)

M. Freyder présente ce tableau.

FO rappelle les deux accidents survenus à Rennes. Il suggère que ces tableaux puissent être diffusés aux assistants de prévention afin de les aider à évaluer les risques et à informer leurs collègues assurant cette fonction.

Mme François précise que la diffusion du tableau des accidents ne présentera un intérêt que si elle est accompagnée d'une partie réglementation et d'une analyse permettant la mise en place de mesures de prévention.

Déploiement de Télé-recours dans les juridictions administratives.

Mme Kimmerlin nous informe que l'application Télé-recours est maintenant généralisée en métropole. Les premières statistiques sont déployées et chaque juridiction sera destinataire des indicateurs nationaux.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que les doubles écrans prévus ne sont pas encore installés dans toutes les juridictions et que les installations ne correspondent pas au cahier des charges qui prévoyait des écrans de même modèle et de même marque pour chaque poste de poste de travail.

Une large discussion est entamée sur le fonctionnement même du télé-recours, sur la dématérialisation ou rematérialisation des dossiers.

FORCE OUVRIERE reste et restera en totale opposition sur la rematérialisation qui va à l'encontre des buts de la réforme à savoir : gain de temps et de place, réduction des frais d'affranchissement et de reprographie.

FO fait remarquer que la mise en place du télé-recours s'est déroulée sans problème les agents ayant bouleversé leurs habitudes de travail pour souscrire à cette réforme aussi il est paradoxal d'exiger des agents un travail de rematérialisation sauf à abandonner l'idée de cette réforme technologique.

Suivi des travaux du comité de suivi du protocole relatif aux risques psychosociaux : suite à donner à l'enquête nationale sur les conditions de travail

Les travaux du groupe de travail sur la suite à donner à l'enquête nationale sur les conditions de travail ont abouti pour l'essentiel sur :

- la modification du protocole.
- l'information de cette enquête aux journées des assistants de prévention
- l'information aux journées des greffiers en chef et présidents de juridiction.
- les actions de formation au CFJA.

Mise en ligne du forum des assistants de prévention et des acteurs de la prévention sur l'intranet

A la demande déjà ancienne de FORCE OUVRIERE, l'administration fait l'annonce de la mise en ligne sur l'intranet du forum des assistants de prévention.

Médecine de prévention :

Information présentée par le Dr Brami

- **fiche de donnée sécurité (FDS)** sur le risque chimique : il est peu présent dans les juridictions sauf lors de l'intervention d'entreprises extérieures ou lors de travaux importants.

Une bonne information est développée sur le site du CNRS.

- la cigarette électronique :

M. Seners précise que c'est un sujet ouvert s'agissant d'un phénomène nouveau qui a explosé. Le gouvernement s'interroge sur la nécessité d'une réglementation.

En l'état des connaissances actuelles sur les effets de la cigarette électronique, le Docteur Brami fait des recommandations de prudence.

M. Seners demande si ces recommandations accueillent notre approbation. Réponse positive.

Calendrier prévisionnel pour le premier semestre 2014 :

Visites du CHSCT prévues :

Tribunal administratif de Toulouse le 10/04/2014

Tribunal administratif d'Amiens le 5/06/2014.

Date du prochain CHSCT le 20 juin 2014.

N'HESITEZ PAS A UTILISER LES CAHIERS D'HYGIENE ET DE SECURITE QUI DOIVENT ETRE MIS A VOTRE DISPOSITION DANS UN LIEU FACILEMENT ACCESSIBLE POUR Y FAIRE FIGURER VOS OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ET A NOUS CONTACTER

VOS REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS FORCE OUVRIERE EN CHS SONT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION :

- FOUINETEAU Patrick au TA de MONTPELLIER

patrick.fouinneteau@juradm.fr

- MILLAND LALANNE Josiane au TA de MONTPELLIER

josiane.milland-lalanne@juradm.fr

- GOUSSI Colette au TA de Paris

colette.goussi@juradm.fr

- PEYRE Christiane au TA de MARSEILLE

christiane.peyre@juradm.fr

